

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Paris, le 13 mars 2026

CDCJ-BU(2026)03

**BUREAU DU
COMITÉ EUROPÉEN DE COOPÉRATION JURIDIQUE
(CDCJ-BU)**

124^e réunion
12-13 mars 2026

Bureau du Conseil de l'Europe à Paris, 55 avenue Kléber
Salle 3 et en ligne

RAPPORT DE RÉUNION

Site web du CDCJ : www.coe.int/cdcj
Adresse électronique du CDCJ : DGI-CDCJ@coe.int

1-2. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

1. Le Bureau du Comité européen de coopération juridique (CDCJ) tient sa 124^e réunion les 12-13 mars 2026 à Paris (Bureau du Conseil de l'Europe), sous la présidence de Mme Signe Öhman (Suède).

2. L'ordre du jour de la réunion figure à l'annexe I. La liste des participants figure à l'annexe II.

3. Informations de la Présidente et du Secrétariat

3. Le Bureau prend note du départ de Francesco Crisafulli (Italie) du CDCJ et lui exprime sa gratitude pour son engagement indéfectible aux travaux du comité au fil des ans.

4. Le Bureau prend note des informations fournies par le secrétariat sur les développements intervenus depuis la dernière réunion plénière du CDCJ (18-20 novembre 2025) et sur les implications qu'ils pourraient avoir sur les activités du CDCJ.

5. Le Bureau prend note des nouvelles règles relatives à l'organisation des réunions des comités intergouvernementaux. Il s'inquiète du fait que le format hybride des réunions plénières pourrait nuire à ses efforts actuels pour renforcer l'engagement des délégations si un trop grand nombre d'entre elles choisissaient de participer en ligne. Il estime que le Bureau joue un rôle crucial dans la direction des travaux du CDCJ et que, par conséquent, la tenue en ligne de l'une de ses deux réunions annuelles pourrait l'empêcher de réaliser ses travaux de la manière la plus efficace. En même temps, il reconnaît que les réunions hybrides des comités d'experts chargés de rédiger de nouveaux instruments devrait permettre à un plus grand éventail de délégations de contribuer à ces travaux.

6. Le Bureau salue des nouvelles signatures de la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection de la profession d'avocat (STE n° 226) intervenues depuis la dernière réunion plénière (Allemagne, Finlande, Portugal, Slovaquie, Ukraine). Il se félicite aussi de la fiche d'information sur la Convention de Luxembourg à l'intention des États non-membres du Conseil de l'Europe et de la traduction du dépliant d'information (allemand, espagnol, italien, polonais, roumain, turc et ukrainien).

7. Le Bureau se félicite de la publication de l'Étude sur les contentieux en matière de climat, ainsi que des nouvelles versions linguistiques du Guide pour les praticiens sur la rétention administrative des migrants et des demandeurs d'asile (allemand et portugais) et du guide pratique sur les mécanismes de la Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger (allemand, hongrois, italien, polonais, roumain et espagnol).

4. Examen des progrès réalisés

8. Le Bureau prend note des informations du secrétariat sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités du CDCJ et la réalisation de ses livrables.

9. Le Bureau examine les possibles activités futures du CDCJ pour 2027 et au-delà telles que proposées par le secrétariat dans le document [CDCJ\(2025\)14 prov3](#) (en anglais seulement à ce stade), sur la base des discussions tenues lors de la 105^e réunion plénière (18-20 novembre 2025) dans le contexte de la préparation du prochain cycle de programme et budget du Conseil de l'Europe (2028-2031). Il prend également note des recherches sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme relative au rôle des notaires pour une administration efficace de la justice ([CDCJ-BU\(2026\)02](#) - *restreint* - *en anglais*).

seulement). Le Bureau note que les propositions de travaux futurs incluent l'étude des dimensions relatives aux droits humains des procédures de recouvrement et d'exécution des créances privées, notamment la protection des personnes vulnérables, comme décidé lors de la dernière réunion plénière. Il convient que le rôle des notaires dans les États régis par l'État de droit devrait être ajouté au document sur les possibles activités futures. Enfin, le Bureau convient aussi que les travaux futurs du CDCJ devraient systématiquement examiner l'impact sur l'égalité de genre et que cette question devrait être incluse parmi les différents sujets à discuter.

10. Il donne des directions au secrétariat quant aux modalités pratiques, méthodologie et modèle pour un débat structuré sur les travaux futurs du CDCJ par le biais de groupes de discussions lors de la Plénière ([CDCJ-BU\(2026\)01](#) - *restreint - en anglais seulement*).

11. Le Bureau examine et marque son accord sur le projet de mise à jour pour l'année 2027 dans les mandats révisés du CDCJ et du CJ-OR pour 2024-2027 ([CDCJ\(2026\)11](#) - *restreint*) qui reflète les positions du Bureau du CDCJ.

Justice et État de droit

5. Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire (Plan d'action de Sofia) (principal livrable 10)

12. Le Bureau prend note des informations du secrétariat sur les progrès accomplis dans la préparation du premier examen thématique du CDCJ de la mise en œuvre dans les États membres du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire (Plan d'action de Sofia), axé sur la carrière et la formation des juges.

13. Il examine, à la lumière des commentaires reçus ([CDCJ\(2026\)03](#) - *restreint*), le projet de rapport tel qu'actualisé par le secrétariat à la suite de la discussion tenue lors de la dernière réunion plénière ([CDCJ\(2024\)13 prov6](#)) et cela, en vue de son adoption par le comité à sa 106^e réunion plénière (2-4 juin 2026).

14. Le Bureau examine la note conceptuelle et l'avant-projet de programme de la conférence de lancement portant sur le rapport d'examen thématique du CDCJ sur la carrière et la formation des juges ([CDCJ\(2026\)04 prov](#) – *restreint, en anglais seulement à ce stade*). Il se félicite des propositions de format hybride, de sessions interactives et de la concentration sur la présentation des principales conclusions, en tenant compte des bonnes pratiques.

15. Le Bureau souligne la nécessité de trouver un nouveau sujet pour le prochain examen thématique qui sera inclus dans son futur mandat. Il tient une discussion préliminaire au cours de laquelle il envisage la possibilité d'explorer la carrière et la formation des procureurs, sans pour autant exclure un autre sujet concernant les juges compte tenu des défis actuels posés quant à leur indépendance.

6. L'utilisation de l'intelligence artificielle pour le maintien de l'ordre, l'administration de la justice et les frontières/migrations – Étude de faisabilité (principal livrable 11)

16. Le Bureau prend note des informations fournies par le secrétariat sur les procédures d'achat de services en vue de recruter un·e consultant·e chargé·e de réaliser une étude de faisabilité sur l'utilisation de l'intelligence artificielle pour le maintien de l'ordre, l'administration de la justice et les frontières/migrations, d'ici fin 2027, conformément au mandat du CDCJ.

Droit public

7. Apatridie et accès à la nationalité (*principal livrable 7 et mission principale xi*)

17. Le Bureau prend note des informations du secrétariat sur les progrès accomplis dans les travaux du groupe de travail restreint du CDCJ sur la migration (CDCJ-MIG), ainsi que les changements dans la composition du groupe, en particulier qu'à la suite du départ de Francesco Crisafulli (Italie), le président du groupe, Katerina Radova (République tchèque), la vice-présidente, a présidé la 5^e réunion (23-24 février 2026).

18. Il examine le projet de recommandation révisée sur la nationalité des enfants ([CDCJ-MIG\(2026\)02 prov2](#) – *restreint*) tel que résultant des discussions tenues par le CDCJ-MIG lors de sa 5^e réunion. Il formule un certain nombre d'observations, notamment en ce qui concerne la notion de résidence légale et habituelle, la séparation de l'enregistrement des naissances du statut migratoire des parents, et le fait que les États disposant déjà de procédures pertinentes à la recommandation n'ont pas besoin d'en créer de nouvelles. Il s'accorde à ce que chaque délégation fasse part de ses propositions de rédaction dans le cadre de la consultation à venir (avril-mai).

19. Il prend note de la liste des décisions prises par le CDCJ-MIG lors de sa 5^e réunion ([CDCJ-MIG\(2026\)PV1](#)).

20. Le Bureau salue la publication du Recueil de pratiques prometteuses sur l'accès à la nationalité pour les enfants apatrides et note que celui-ci a été présenté par le secrétariat du CDCJ lors d'un événement parallèle tenu au cours de la 61^e session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à Genève le 2 mars 2026, coorganisé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et Child Identity Protection (CHIP), et coparrainé par le Conseil de l'Europe et l'Alliance mondiale pour mettre fin à l'apatridie.

Droit de la famille et droits des enfants

8. Droits des personnes conçues par donneur de connaître leurs origines (*principal livrable 8 et mission principale xi*)

21. Le Bureau prend note des informations du secrétariat sur les progrès accomplis dans les travaux du Comité d'experts sur l'accès aux origines (CJ-OR).

22. Il examine le projet de recommandation relative aux droits des personnes conçues par donneur de connaître leurs origines ([CJ-OR\(2025\)10 prov3](#) - *restreint*). Il appelle le CJ-OR à limiter la portée de la recommandation uniquement à la procréation médicalement assistée et à se concentrer sur les principes fondamentaux, en évitant d'être trop prescriptif compte tenu de la diversité des situations nationales en Europe et de la nature de l'instrument juridique. Il charge le secrétariat de transmettre ses observations au CJ-OR pour examen lors de sa 3^e réunion (24-26 mars 2026).

9. Examen thématique des lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants (accent mis sur les procédures civiles et administratives) (*principal livrable 9*)

23. Le Bureau prend note des informations fournies par le secrétariat sur les progrès accomplis dans la préparation du projet de rapport d'examen thématique des lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants. Une analyse abrégée des lacunes, qui constituera le rapport d'examen thématique soumis à l'adoption du CDENF, du CDCJ et du CDPC, sera présentée aux trois comités en juin avant d'être envoyée à toutes les délégations pour commentaires. Le projet de rapport final (analyse des lacunes) tiendra compte des

résultats de la consultation et sera adopté en novembre lors d'une session conjointe en ligne des trois comités.

10. État d'avancement de la mise en œuvre de certaines conventions et/ou de recommandations relevant de la responsabilité du CDCJ, dont des propositions de documents de suivi et d'activités de sensibilisation dans d'autres enceintes internationales et mondiales le cas échéant (*principal livrable 12 et missions principales v, xiv et xviii*)

24. Le Bureau examine la proposition du secrétariat relative à certaines conventions et recommandations relevant de la responsabilité du CDCJ pour lesquelles un examen de leur mise en œuvre dans les États membres ou une activité de promotion et/ou de révision est jugé approprié (voir [CDCJ\(2026\)05 prov](#) - *en anglais uniquement à ce stade*). Il donne les orientations nécessaires au secrétariat pour réviser le document avant la prochaine réunion plénière.

11. Fournir une contribution au Comité des Ministres en vue du dialogue régulier à haut niveau avec les États membres et les partenaires sur la mise en œuvre des principes de Reykjavik pour la démocratie (*mission principale xiii*) et contribuer, le cas échéant, au processus vers un Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe (*mission principale ii*)

25. Le Bureau examine le document du secrétariat sur la contribution stratégique du CDCJ aux principes de Reykjavik pour la démocratie et au Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe (document [CDCJ\(2026\)06 prov](#) - *en anglais uniquement à ce stade*). Il salue ce document comme un moyen de souligner la pertinence de ses activités pour ces deux documents stratégiques.

12. Statut d'observateur auprès du CDCJ et de ses organes subordonnés

26. Le Bureau examine la demande du Conseil des notariats de l'Union Européenne (CNUe) de statut d'observateur auprès du CDCJ et l'évaluation préliminaire par le secrétariat à la lumière des critères du CDCJ pour octroyer le statut d'observateur ([CDCJ\(2026\)07 - restreint](#)). À cette fin, il charge le secrétariat de contacter ladite organisation pour lui demander de présenter sa demande à la prochaine réunion plénière.

13. Développements dans les États membres dans le domaine du droit privé

27. Le Bureau prend note des informations reçues des États membres sur les développements dans leur législation dans le domaine du droit privé ([CDCJ\(2026\)08](#)) et remercie les délégations concernées pour leurs contributions. Il propose d'ajouter une rubrique aux appels à informations demandant aux délégations d'indiquer si certains développements pourraient s'avérer pertinents pour de futurs travaux du comité.

14. Révision des méthodes de travail du CDCJ

28. Le Bureau examine les propositions d'une révision des méthodes de travail du CDCJ ([CDCJ\(2026\)02 prov](#) - *restreint - en anglais seulement à ce stade*) préparées par le secrétariat à la lumière des discussions à la dernière réunion plénière du CDCJ, et en prenant en compte, notamment, les nouvelles règles applicables aux réunions plénières et aux réunions du Bureau à compter du 1^{er} janvier 2026, la Résolution [CM/Res\(2021\)3-consolidée](#) (comités intergouvernementaux et organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail), la Résolution [Res\(2001\)6](#) (accès aux documents du Conseil de l'Europe) et le [cadre de transparence du Conseil de l'Europe](#). Concernant les réunions plénières hybrides, il demande au secrétariat d'ajouter des règles spécifiques relatives à la participation en ligne

d'experts des capitales et au rôle prépondérant des chefs de délégation dans ce contexte. Il demande également au secrétariat d'étudier la possibilité de raccourcir davantage ce document afin d'assurer une efficacité et une flexibilité accrues des méthodes de travail du CDCJ. Le projet révisé sera envoyé à toutes les délégations pour commentaires avant la prochaine séance plénière en vue de son adoption.

15. Préparation de la prochaine réunion plénière

29. Le Bureau marque son accord sur le projet d'ordre du jour de la 106^e réunion plénière du CDCJ qui se tiendra dans un format hybride du 2 au 4 juin 2026 ([CDCJ\(2026\)OJ1 prov](#)).

16. Avis du CDCJ (le cas échéant) (principal livrable 13)

30. Le Bureau est informé par le secrétariat que le CDCJ n'a reçu du Comité des Ministres aucune demande de commentaires éventuels sur des textes adoptés par l'Assemblée parlementaire ou par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux.

17. Divers

31. Le Bureau tient à remercier les autorités françaises de l'avoir invité au ministère de la Justice et pour l'échange de vues fructueux qu'il a eu avec la Conseillère diplomatique du ministre.

18. Date et lieu des prochaines réunions

32. Le Bureau prend note du calendrier des réunions, consultations et événements pour 2026-2027 tel qu'il figure dans le document [CDCJ\(2026\)09](#).

33. Il s'accorde sur les dates de sa 125^e réunion (6-7 octobre 2026).

19. Adoption du rapport de la réunion

34. Le Bureau adopte le rapport de sa réunion.

Annexe I

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
 2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
 3. Informations de la Présidente et du Secrétariat
 4. Examen des progrès réalisés
- Justice et État de droit
5. Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire (Plan d'action de Sofia) (*principal livrable 10*)
 6. L'utilisation de l'intelligence artificielle pour le maintien de l'ordre, l'administration de la justice et les frontières/migrations – Étude de faisabilité (*principal livrable 11*)
- Droit public
7. Apatridie et accès à la nationalité (*principal livrable 7 et mission principale xi*)
- Droit de la famille et droits des enfants
8. Droits des personnes conçues par donneur de connaître leurs origines (*principal livrable 8 et mission principale xi*)
 9. Examen thématique des lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants (accent mis sur les procédures civiles et administratives) (*principal livrable 9*)
 10. État d'avancement de la mise en œuvre de certaines conventions et/ou de recommandations relevant de la responsabilité du CDCJ, dont des propositions de documents de suivi et d'activités de sensibilisation dans d'autres enceintes internationales et mondiales le cas échéant (*principal livrable 12 et missions principales v, xiv et xviii*)
 11. Fournir une contribution au Comité des Ministres en vue du dialogue régulier à haut niveau avec les États membres et les partenaires sur la mise en œuvre des principes de Reykjavik pour la démocratie (*mission principale xiii*), et contribuer, le cas échéant, au processus vers un Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe (*mission principale ii*)
 12. Statut d'observateur auprès du CDCJ et de ses organes subordonnés
 13. Développements dans les États membres dans le domaine du droit privé
 14. Révision des méthodes de travail du CDCJ
 15. Préparation de la prochaine réunion plénière
 16. Avis du CDCJ (le cas échéant) (*principal livrable 13*)
 17. Divers
 18. Dates et lieu des prochaines réunions
 19. Adoption du rapport de la réunion

Annexe II

Participants**MEMBERS OF THE BUREAU / MEMBRES DU BUREAU**

ANDORRA / ANDORRE	Alexandra TERÉS ERICH Judge Seu de la Justícia
DENMARK / DANEMARK	Lennart HOUMANN Vice-Chair / Vice-président Head of Department of Civil Law Ministry of Justice
FRANCE	Guillaume VIEILLARD Magistrat Chef du bureau des questions institutionnelles et diplomatiques Délégation aux affaires européennes et internationales (DAEI) Ministère de la Justice
GERMANY / ALLEMAGNE	Christoph HENRICHS Head of Section "International Law" Law of International Organisations Federal Ministry of Justice
PORTUGAL	João ARSÉNIO DE OLIVEIRA Head of International Affairs Department Directorate General for Justice Policy Ministry of Justice
SLOVENIA / SLOVÉNIE	Matija VIDMAR Secretary Office for International Cooperation and Mutual Legal Assistance Ministry of Justice
SWEDEN / SUÈDE	Signe ÖHMAN Chair / Présidente Director Division for EU Affairs Ministry of Justice

SECRETARIAT / SECRÉTARIAT

DGI - DIRECTORATE GENERAL HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW /
DIRECTION GÉNÉRALE DROITS HUMAINS ET ÉTAT DE DROIT

HUMAN RIGHTS, JUSTICE AND LEGAL CO-OPERATION STANDARD SETTING ACTIVITIES DEPARTMENT / SERVICE DES ACTIVITÉS NORMATIVES EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS, JUSTICE ET COOPÉRATION JURIDIQUE	Mr/M. Daniele CANGEMI Head of Department / <i>Chef de Service</i> Tel: +33 3 88 21 22 24 E-mail : daniele.cangemi@coe.int
LEGAL CO-OPERATION DIVISION / DIVISION DE LA COOPÉRATION JURIDIQUE	Gerald DUNN Head of the Division / <i>Chef de la Division</i> Secretary to the CDCJ / <i>Secrétaire du CDCJ</i> Tel : +33 3 88 41 33 29 E-mail : gerald.dunn@coe.int
	Sophio GELASHVILI Head of the Legal Co-operation Unit / <i>Cheffe de l'Unité de coopération juridique</i> Co-Secretary to the CDCJ / <i>Co-secretaire du CDCJ</i> Tel : +33 3 88 41 31 80 E-mail : sophio.gelashvili@coe.int
	Julie DEVYS Programme manager / <i>Responsable de programme</i> Tel : +33 3 90 21 68 26 E-mail : julie.devys@coe.int
	Patricia COUTINHO Programme manager / <i>Responsable de programme</i> Tel: +33 3 90 21 54 76 E-mail: patricia.coutinho@coe.int
	Philippe KRANTZ Legal Officer / <i>Juriste</i> Tel : +33 3 88 41 28 25 E-mail : philippe.krantz@coe.int
	Catherine GALLAIS Specialised Administrative Assistant / <i>Assistante administrative spécialisée</i> Tel: +33 3 88 41 22 21 E-mail: catherine.gallais@coe.int
	Evgeni RADEV Assistant to the CDCJ / <i>Assistant du CDCJ</i> Tel : +33 3 90 21 63 67 E-mail : evgeni.radev@coe.int
	Anne-Christine HECK Assistant / <i>Assistante</i> Tel: +33 3 90 21 46 15 E-mail: anne-christine.heck@coe.int